



REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2021- 83**

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

Du mardi 7 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un le 07 décembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Modification du Délégué du
Conseil Municipal auprès de la
Fédération Thermale du
Grand Est**

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 10 décembre 2021 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 décembre 2021

Procurations : Sébastien HUMBLLOT à Lydia FALLOT, Amélie MOLTER à Emilie BEAU

Etaient absents excusés : Sébastien HUMBLLOT, Amélie MOLTER

Etaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/32 du mardi 09 juin 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier le Délégué du Conseil Municipal auprès de la Fédération Thermale du Grand-Est,

Monsieur Elie PERRIOT, Adjoint au Maire, rappelle à l'assemblée, qu'il a été nommé Délégué du Conseil Municipal auprès de la Fédération Thermale du Grand-Est le 09 juin 2020.

Il indique qu'à la suite de sa nomination en tant que Conseiller Départemental de la Haute-Marne, il est délégué de droit au sein de cette Fédération. Il précise qu'il ne peut pas être nommé deux fois.

Envoyé en préfecture le 10/12/2021

Reçu en préfecture le 10/12/2021

Affiché le 13/12/2021

ID : 052-215200403-20211207-DEL2021_83-DE



Monsieur Elie PERRIOT, Adjoint au Maire, fait donc appel à candidatures pour la désignation d'un nouveau délégué au sein de la Fédération Thermale du Grand-Est.

Monsieur André NOIROT se porte candidat.

Le Conseil décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la désignation de Monsieur André NOIROT en tant que délégué au sein de la Fédération Thermale du Grand Est.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 10 décembre 2021

Le Maire

Monsieur André NOIROT